

**DÉCISION SUR LE RAPPORT DU COMITÉ D'ORIENTATION DES CHEFS D'ÉTAT
ET DE GOUVERNEMENT DU NEPAD SUR LE NOUVEAU
PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE
Doc. Assembly/AU/5 (XVII)**

La Conférence,

1. **PREND NOTE AVEC SATISFACTION** du rapport du Président du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD (HSGOC), S.E. Meles Zenawi, Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie ;
2. **APPROUVE** les conclusions de la vingt-cinquième réunion du HSGOC convoquée en une session spéciale portant sur la mobilisation des ressources nationales en vue de la mise en œuvre du NEPAD, dans le cadre de la célébration du dixième anniversaire de la création du NEPAD à Lusaka (Zambie) en juillet 2001 ;
3. **SE FÉLICITE EN PARTICULIER**, de la célébration du dixième anniversaire du NEPAD comme étant une étape clé et l'occasion unique d'une réflexion approfondie sur les résultats mitigés réalisés au cours de la dernière décennie, les leçons tirées et les perspectives du NEPAD dans le contexte du développement de l'Afrique ;
4. **RÉAFFIRME** la pertinence et le caractère unique de la vision, les priorités du secteur et les valeurs fondamentales prévues par le NEPAD comme étant le programme phare de l'Union africaine (UA) qui vise la réalisation des objectifs de développement de l'Afrique et **APPRÉCIE** le leadership inspirant et la prévoyance des concepteurs du NEPAD en vue de s'assurer que l'Afrique occupe la place qui lui revient dans le système mondial ;
5. **NOTE AVEC SATISFACTION** les progrès substantiels réalisés dans le cadre de l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA conformément à la décision Assembly/AU/Dec.282 (XIV) de la quatorzième session ordinaire de la Conférence qui s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) en janvier 2011 et **FÉLICITE** le Président de la Commission et le Directeur général de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (Agence du NEPAD) qui ont travaillé afin de renforcer les capacités institutionnelles de l'Agence dans le cadre de l'exécution de son mandat ;
6. **RÉITÈRE** l'urgente nécessité pour les États membres d'octroyer des ressources financières adéquates à l'Agence du NEPAD et à ses programmes pour assurer l'exécution de son mandat compte tenu des contraintes actuelles en matière de financement et **DEMANDE** au COREP à travers son Sous-comité sur la réforme des structures de finaliser l'examen de la structure de l'Agence du NEPAD et de

faire des recommandations appropriées à la Conférence, par le biais du Conseil exécutif en janvier 2012 ;

7. **APPROUVE ÉGALEMENT** la mise en œuvre des programmes et projets régionaux et continentaux clés du NEPAD, comme en témoigne le rapport d'activité de la période allant de janvier à juin 2011 ; tout en notant en particulier, les progrès réalisés dans le domaine de l'Initiative africaine sur les indicateurs de la science, de la technologie et de l'Innovation (ASTII), l'engagement stratégique sur l'avenir du monde rural ; l'appui technique aux Communautés économiques régionales (CER) dans le cadre du Partenariat pour la pêche en Afrique (PAF) ; les plans d'investissement dans les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire à l'échelle nationale (NAFSIP) au titre du PDDAA ; l'Initiative Cultures orphelines ; le soutien à la Vision minière africaine sur la gestion des ressources naturelles ; l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique ; l'appui au développement institutionnel des CER au titre du Cadre stratégique de développement des capacités (CSDC) et le lancement de la deuxième phase du Fonds espagnol du NEPAD pour l'Autonomisation des femmes africaines ;
8. **APPRÉCIE** les progrès réalisés à ce jour, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative NEPAD-UA du HSGOC pour le développement des infrastructures grâce au travail du Sous-comité ad hoc de Haut Niveau du NEPAD sous l'égide de S.E.M. Jacob Zuma, Président de la République d'Afrique du Sud, et **NOTE** la coordination technique des sept (7) projets prioritaires assurée par la Commission et l'Agence du NEPAD tout en soulignant la nécessité d'une coordination accrue et une collaboration étroite avec les pays ainsi que les CER concernés ;
9. **SOULIGNE** l'opportunité historique pour l'Afrique, d'intensifier individuellement et collectivement, la mobilisation des ressources nationales supplémentaires en vue d'appuyer la mise en œuvre du NEPAD pour garantir une appropriation accrue, l'autonomie et un développement réel, prenant note en particulier, des formes innovantes de financement du développement y compris par l'élargissement de l'assiette fiscale, des partenariats public-privé (PPP), des prélèvements d'impôts, au niveau sous-régional sur des projets multipays, la lutte contre les flux illicites de capitaux, le financement de projets relatifs au changement climatique et des options telles que le marché des capitaux ;
10. **SOULIGNE ÉGALEMENT** la nécessité de transformer la volonté politique actuelle, en matière de financement du développement national, en actions et initiatives politiques concrètes, **DEMANDE EN CONSÉQUENCE**, à la Commission de l'UA et à l'Agence du NEPAD, en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et d'autres partenaires, de faire des recommandations sur des mécanismes appropriés de mobilisation des ressources nationales et de les présenter à la prochaine réunion du HSGOC, pour examen ;

11. **SE FÉLICITE** des résultats du Sommet du Partenariat G8-Afrique tenu à Deauville (France), en mai 2011, sur les valeurs et responsabilités partagées dans le cadre de la consolidation des progrès réalisés dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la croissance économique sur le continent, basées sur une obligation redditionnelle mutuelle comme les principes fondamentaux devant régir le partenariat ;
12. **SE FÉLICITE** de la finalisation du premier rapport de l'Afrique sur l'évaluation des engagements pris dans le cadre du partenariat G8-Afrique grâce à une collaboration étroite entre la Commission de l'Union africaine et l'Agence du NEPAD et **SE FÉLICITE EN OUTRE** de la pratique nouvellement établie de négociation de la déclaration conjointe du G8 sur l'Afrique menée par la France, en sa qualité de présidente du G8, et **DEMANDE** à ce que cette pratique soit poursuivie ;
13. **RÉAFFIRME SON PLEIN APPUI** au Consensus de Séoul du G20 sur la croissance partagée comme le nouveau paradigme de développement et à sa cohérence avec la vision du NEPAD et **RÉITÈRE** l'appel de l'Afrique pour une représentation adéquate et efficace au sein du G20, ainsi que son désir réel de collaborer de manière pérenne et constructive avec le Groupe de Haut Niveau du G20 sur les investissements dans les infrastructures pour des formules nouvelles de financement et d'investissement dans des projets d'infrastructures sur le continent tout en maintenant le secteur public comme le principal acteur dans le développement des infrastructures ;
14. **RECONNAÎT** que la rencontre mondiale à venir offre à l'Afrique, l'occasion inestimable d'exprimer ses préoccupations et sa position sur les questions relatives aux politiques de développement dont le changement climatique et l'efficacité de l'aide ;
15. **SE FÉLICITE** de l'organisation de la dix-septième Conférence des Parties (COP17) à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), par le gouvernement de la République d'Afrique du Sud, en décembre 2011, permettant ainsi à l'Afrique de préciser ses préoccupations essentielles lors des débats sur le changement climatique, **SE FÉLICITE EGALEMENT** de la coordination conjointe des travaux préparatoires pour le quatrième Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan, en Corée, par la Commission et l'Agence du NEPAD sous l'égide de la Plate-forme africaine pour l'efficacité du développement (APDev) et en collaboration avec les acteurs africains et les institutions régionales y compris la Fondation africaine pour le renforcement des capacités (ACBF) et **RÉITÈRE** la nécessité pour l'Afrique, de présenter des positions unifiées lors de ces événements mondiaux.

Decision on the report of Heads of State and Government Orientation Committee on the New Partnership for Africa's Development Doc. Assembly/Au/5(Xvii)

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/1294>

Downloaded from African Union Common Repository